

Ingénierie des ponts - surveillance

Fournisseur			
Nom du fournisseur :			
N° de contrat :		N° de dossier :	
Évaluation du rendement			/ 100
Compétence du surveillant et de son équipe			/20

Compréhension des documents contractuels (plans, devis, normes, guides et manuels) :	Note	Résultat	/ 10
La note globale accordée à ce critère est déterminée par la moyenne des évaluations distinctes pour chacun des membres de l'équipe, le cas échéant.			
Note globale =			
$\frac{\text{Surveillant 1} + \text{Surveillant 2}}{2}$			
La note doit être arrondie à l'unité supérieure.			
Maîtrise de l'ensemble des documents contractuels	5 / 5	()	
Maîtrise de la majorité des documents contractuels	4 / 5	()	
Compréhension satisfaisante des documents contractuels	3 / 5	()	
Compréhension insuffisante des documents contractuels	2 / 5	()	
Compréhension largement insuffisante des documents contractuels	1 / 5	()	
Ne comprend pas les documents contractuels	0 / 5	()	
Sans objet (S.O.)		()	

Autonomie et qualité des décisions prises sur le chantier :	Note	Résultat	/ 5
Aptitude à agir de façon autonome et avec ses propres ressources, sans surveillance accrue du Ministère, afin d'assurer la bonne collaboration des autres ressources affectées à la surveillance. Doit être proactif, agir de façon à prévenir les situations problématiques et intervenir adéquatement et au moment opportun.			
La note globale accordée à ce critère est déterminée par la moyenne des évaluations distinctes pour chacun des membres de l'équipe, le cas échéant.			
Note globale :			
$\frac{\text{Surveillant 1} + \text{Surveillant 2}}{2}$			
La note doit être arrondie à l'unité supérieure.			
Excellent : cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse substantiellement le niveau de qualité recherché pour cet élément	5 / 5	()	
Plus que satisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse le niveau de qualité recherché pour cet élément	4 / 5	()	
Satisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur répond en tout point au niveau de qualité recherché pour cet élément	3 / 5	()	
Insatisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, pour quelques éléments importants, le niveau de qualité recherché pour cet élément	2 / 5	()	
Médiocre : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, sur plusieurs éléments, le niveau de qualité recherché pour cet élément	1 / 5	()	
Nul : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint nullement le niveau de qualité recherché pour cet élément	0 / 5	()	
Sans objet (S.O.)		()	

Communication :	Note	Résultat	/ 5
Qualité et rapidité des communications avec le personnel du MTQ, les usagers de la route, les riverains, les partenaires et l'entrepreneur.			
Excellent : cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse substantiellement le niveau de qualité recherché pour cet élément	5 / 5	()	
Plus que satisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse le niveau de qualité recherché pour cet élément	4 / 5	()	
Satisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur répond en tout point au niveau de qualité recherché pour cet élément	3 / 5	()	
Insatisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, pour quelques éléments importants, le niveau de	2 / 5	()	

Ingénierie des ponts - surveillance

Fournisseur

Nom du fournisseur :

N° de contrat :

N° de dossier :

qualité recherché pour cet élément

Médiocre : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, sur plusieurs éléments, le niveau de qualité recherché pour cet élément 1 / 5 ()

Nul : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint nullement le niveau de qualité recherché pour cet élément 0 / 5 ()

Sans objet (S.O.) ()

Journal de chantier

/10

Contenu du journal de chantier : Note Résultat / 5

Le journal de chantier doit être clair et réalisé en utilisant les formulaires du « Guide de surveillance ». Pour être complet, il doit contenir les formulaires requis selon les exigences des documents contractuels, notamment le « Guide de surveillance ».

Possède tous les éléments requis et sont complets et clairs 5 / 5 ()

Possède tous les éléments requis, mais quelques-uns ne sont pas complets et clairs 4 / 5 ()

Possède tous les éléments requis, mais plusieurs ne sont pas complets et clairs 3 / 5 ()

Manque quelques éléments requis 2 / 5 ()

Manque plusieurs éléments requis 1 / 5 ()

Ne possède pas la plupart des éléments requis 0 / 5 ()

Sans objet (S.O.) ()

Suivi particulier : Note Résultat / 5

L'accomplissement de travaux non prévus au contrat ou des conditions de chantier différentes pouvant faire l'objet d'une négociation d'un avenant avec l'entrepreneur doit recevoir une attention particulière; il en est de même pour les travaux non conformes. Dans ces cas, une tenue détaillée du journal de chantier doit être composée des éléments suivants : les travaux, la main-d'oeuvre, les heures d'utilisation des équipements requis et les impacts sur les travaux.

Possède tous les éléments requis et sont complets et clairs 5 / 5 ()

Possède tous les éléments requis, mais quelques-uns ne sont pas complets et clairs 4 / 5 ()

Possède tous les éléments requis, mais plusieurs ne sont pas complets et clairs 3 / 5 ()

Manque quelques éléments requis 2 / 5 ()

Manque plusieurs éléments requis 1 / 5 ()

Ne possède pas la plupart des éléments requis 0 / 5 ()

Sans (S.O.) ()

Réunion de chantier

/10

Tenue de réunion : Note Résultat / 5

Évaluation basée sur la tenue des réunions de chantier (organisation et conduite) de même que l'exactitude des comptes rendus (description et suivi des actions à prendre et l'identification des responsables).

Excellent : cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse substantiellement le niveau de qualité recherché pour cet élément 5 / 5 ()

Plus que satisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse le niveau de qualité recherché pour cet élément 4 / 5 ()

Satisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur répond en tout point au niveau de qualité recherché pour cet élément 3 / 5 ()

Insatisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, pour quelques éléments importants, le niveau de qualité recherché pour cet élément 2 / 5 ()

Médiocre : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, sur plusieurs éléments, le niveau de qualité recherché pour cet élément 1 / 5 ()

Nul : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint nullement le niveau de qualité recherché pour cet élément 0 / 5 ()

Sans objet (S.O.) ()

Délais : Note Résultat / 5

Les comptes rendus de réunion doivent être fournis aux participants dans des délais qui assurent le bon déroulement du chantier.

La totalité des comptes rendus sont livrés dans un délai de trois jours ouvrables suivant la réunion 5 / 5 ()

Fournisseur /15

Nom du fournisseur :			
N° de contrat :		N° de dossier :	
La totalité des comptes rendus sont livrés dans un délai de cinq jours ouvrables suivant la réunion	4 / 5	()	
La majorité des comptes rendus sont livrés dans un délai de cinq jours ouvrables suivant la réunion et la totalité sont livrés avant la réunion suivante	3 / 5	()	
La majorité des comptes rendus sont livrés après cinq jours ouvrables, mais la totalité avant la réunion suivante	2 / 5	()	
La majorité des comptes rendus sont livrés après cinq jours ouvrables, mais avant la réunion suivante	1 / 5	()	
Un compte rendu non livré ou livré après la réunion suivante	0 / 5	()	
Sans objet (S.O.)		()	

Circulation et signalisation des travaux /15

Application du plan de gestion de la circulation :	Note	Résultat	/ 5
Respect des exigences contractuelles en matière de gestion de circulation, notamment le phasage des travaux, les avis, les horaires des entraves et l'information aux usagers. Vérification de la signalisation de détour et de destination, ainsi que la cohérence de l'ensemble de la signalisation du chantier. De plus, assurer le respect du plan d'action en matière de sécurité sur les chantiers.			
A déployé tous les efforts possibles pour faire respecter les exigences contractuelles	5 / 5	()	
A généralement déployé les efforts suffisants pour faire respecter les exigences contractuelles	3 / 5	()	
N'a pas déployé les efforts suffisants pour faire respecter les exigences contractuelles	0 / 5	()	
Sans objet (S.O.)		()	

Signalisation :	Note	Résultat	/ 5
L'ensemble des éléments (panneaux, balises, barils) se rapportant à la signalisation sur le chantier doivent être vérifiés et consignés au journal de chantier de façon quotidienne, y inclus l'implantation des panneaux de limite de vitesse.			
Possède toutes les inscriptions requises selon les fréquences demandées	5 / 5	()	
Possède les inscriptions pour la majorité des fréquences demandées	3 / 5	()	
Manque plusieurs inscriptions	0 / 5	()	
Sans objet (S.O.)		()	

Émission des avis d'entraves :	Note	Résultat	/ 5
Fournir les avis de fermeture et d'ouverture des voies en temps requis et selon les procédures établies par le MTQ (formulaire, liste de distribution de l'information).			
Tous les avis sont transmis dans les délais requis et remplis adéquatement	5 / 5	()	
La grande majorité (plus de 95 %) des avis sont transmis dans les délais requis et remplis adéquatement	3 / 5	()	
La grande majorité (plus de 95 %) des avis sont transmis dans les délais requis, mais quelques-uns ne sont pas remplis adéquatement	2 / 5	()	
Plus de 5 % des avis sont transmis en retard ou inadéquatement remplis	0 / 5	()	
Sans objet (S.O.)		()	

Environnement /5

Application et suivi :	Note	Résultat	/ 5
Application et suivi des clauses environnementales contenues dans les documents contractuels ou exigées dans les décrets ou les autorisations environnementales.			
Excellent: cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse substantiellement le niveau de qualité recherché pour cet élément	5 / 5	()	
Plus que satisfaisant: cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse le niveau de qualité recherché pour cet élément	4 / 5	()	
Satisfaisant: cette note est accordée lorsque le fournisseur répond en tout point au niveau de qualité recherché pour cet élément	3 / 5	()	
Insatisfaisant: cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, pour quelques éléments importants, le niveau de qualité recherché pour cet élément	2 / 5	()	
Médiocre: cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, sur plusieurs éléments, le niveau de qualité recherché pour cet élément	1 / 5	()	
Nul: cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint nullement le niveau de qualité recherché pour cet élément	0 / 5	()	
Sans objet (S.O.)		()	

Réception des travaux /15

Fournisseur

Nom du fournisseur :

N° de contrat :

N° de dossier :

Inspection des travaux :	Note	Résultat	/ 5
Effectuer l'inspection des travaux avant la démobilisation de l'entrepreneur en respectant les exigences prescrites aux documents contractuels (« Guide de surveillance » et devis de surveillance).			
Respecte en tout point les exigences contenues dans les documents contractuels avant la démobilisation de l'entrepreneur	5 / 5	()	
Respecte en tout point les exigences contenues dans les documents contractuels dans les 15 jours de la réception de l'avis de l'entrepreneur	4 / 5	()	
Respecte en tout point les exigences contenues dans les documents contractuels dans les 30 jours de la réception de l'avis de l'entrepreneur	3 / 5	()	
Respecte en tout point les exigences contenues dans les documents contractuels après le délai de 30 jours de la réception de l'avis de l'entrepreneur	2 / 5	()	
Respecte la grande majorité des exigences contenues dans les documents contractuels avant le délai de 30 jours de la réception de l'avis de l'entrepreneur	1 / 5	()	
Respecte la grande majorité des exigences contenues dans les documents contractuels après le délai de 30 jours de la réception de l'avis de l'entrepreneur	0 / 5	()	
Sans objet (S.O.)		()	
Production du plan « Tel que construit » :	Note	Résultat	/ 5
Respect du délai prescrit pour la production du plan « Tel que construit ».			
Production du plan dans un délai de 30 jours après l'acceptation sans réserve des travaux	5 / 5	()	
Production du plan dans un délai de 45 jours après l'acceptation sans réserve des travaux	4 / 5	()	
Production du plan dans un délai de 60 jours après l'acceptation sans réserve des travaux	3 / 5	()	
Production du plan dans un délai de 75 jours après l'acceptation sans réserve des travaux	2 / 5	()	
Production du plan dans un délai de 90 jours après l'acceptation sans réserve des travaux	1 / 5	()	
Production du plan dans un délai supérieur à 90 jours après l'acceptation sans réserve des travaux	0 / 5	()	
Sans objet (S.O.)		()	
Rapports finaux :	Note	Résultat	/ 5
Production et dépôt du rapport final des travaux comme le prévoient les documents contractuels. Ce rapport doit notamment comprendre :			
- le résumé des travaux et leur chronologie;			
- la liste des intervenants, y inclus le surveillant et ses représentants techniques;			
- les problèmes rencontrés lorsque ceux-ci sont susceptibles d'affecter la qualité et la durabilité de l'ouvrage.			
Production et dépôt du rapport final de l'assurance de la qualité des matériaux comme le prévoient les documents contractuels. Ce rapport doit notamment comprendre :			
- un résumé des résultats des essais réalisés, des non-conformités décelées et des correctifs apportés par l'entrepreneur, s'il y a lieu;			
- l'appréciation professionnelle du surveillant.			
Possède tous les éléments requis, sont complets et clairs	5 / 5	()	
Possède tous les éléments requis, mais quelques informations ne sont pas complètes et claires	4 / 5	()	
Possède tous les éléments requis, mais plusieurs informations ne sont pas complètes et claires	3 / 5	()	
Manque un des éléments requis	2 / 5	()	
Manque quelques éléments requis	1 / 5	()	
Manque plusieurs éléments requis	0 / 5	()	
Sans objet (S.O.)		()	

Gestion financière /25

Avenant :	Note	Résultat	/ 5
Production des avenants conformément aux documents contractuels en excluant les situations d'urgence où le cheminement normal ne peut être respecté. Les critères à évaluer sont :			
- le formulaire « Proposition d'avenant - approbation préliminaire » est pertinent et déposé comme convenu avec le MTQ;			
- le formulaire « Proposition d'avenant - approbation d'exécution » doit être déposé avant la réalisation des travaux;			
- le surveillant a produit l'estimation des coûts ou démontre qu'il a déployé les efforts requis pour les obtenir de l'entrepreneur;			

Fournisseur

Nom du fournisseur :

N° de contrat :

N° de dossier :

- les négociations avec l'entrepreneur et l'évaluation des travaux ont été réalisées adéquatement;
- les formulaires sont adéquatement remplis et détaillés, et les pièces justificatives requises sont jointes.

Excellent : cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse substantiellement le niveau de qualité recherché pour cet élément	5 / 5	()
Plus que satisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse le niveau de qualité recherché pour cet élément	4 / 5	()
Satisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur répond en tout point au niveau de qualité recherché pour cet élément	3 / 5	()
Insatisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, pour quelques éléments importants, le niveau de qualité recherché pour cet élément	2 / 5	()
Médiocre : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, sur plusieurs éléments, le niveau de qualité recherché pour cet élément	1 / 5	()
Nul : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint nullement le niveau de qualité recherché pour cet élément	0 / 5	()
Sans objet (S.O.)		()

Demands de paiement (sauf le final) :	Note	Résultat	/ 5
---------------------------------------	------	----------	-----

Production des demandes de paiement conformément aux documents contractuels. Les erreurs considérées sont des omissions, des calculs erronés, etc.

Toutes les demandes de paiement sont livrées dans un délai de 7 jours ouvrables suivant la date des travaux faits et ne contiennent pas d'erreurs	5 / 5	()
Toutes les demandes de paiement sont livrées dans un délai de 7 jours ouvrables suivant la date des travaux faits et contiennent des erreurs mineures	4 / 5	()
Toutes les demandes de paiement sont livrées dans un délai de 10 jours ouvrables suivant la date des travaux faits et ne contiennent pas d'erreurs	3 / 5	()
Toutes les demandes de paiement sont livrées dans un délai de 10 jours ouvrables suivant la date des travaux faits et contiennent des erreurs mineures	2 / 5	()
Toutes les demandes de paiement sont livrées dans un délai de 10 jours ouvrables suivant la date des travaux faits et plusieurs contiennent des erreurs	1 / 5	()
Une demande de paiement livrée dans un délai supérieur à 10 jours ouvrables ou les demandes contiennent fréquemment des erreurs	0 / 5	()
Sans objet (S.O.)		()

Demande de paiement finale :	Note	Résultat	/ 5
------------------------------	------	----------	-----

La demande de paiement finale est transmise dans un délai de 60 jours conformément aux exigences des documents contractuels.

La demande ne contient pas d'erreurs	5 / 5	()
La demande nécessite une reprise	3 / 5	()
La demande nécessite plus d'une reprise ou excède le délai de 60 jours	0 / 5	()
Sans objet (S.O.)		()

Suivi budgétaire des travaux :	Note	Résultat	/ 5
--------------------------------	------	----------	-----

Production des estimations d'avancement des travaux et du final prévu selon la fréquence demandée par le MTQ. Cohérence des données progressives et du coût final du contrat en fonction des événements du contrat. Le calcul doit être effectué de la façon suivante :
 $(ABS[F31 - F1/3] \times 0,2) + (ABS[F31 - F2/3] \times 0,3) + (ABS[F31 - F3/3] \times 0,5)$

F31

Où F31 = Final prévu le 31 mars
 F1/3 = Final prévu au tiers de l'échéancier
 F2/3 = Final prévu au deux tiers de l'échéancier
 F3/3 = Final prévu à la fin des travaux

Précision des rapports du début des travaux au 31 mars (< ou = à 5 %)	5 / 5	()
Précision des rapports du début des travaux au 31 mars (5 % à 10 %)	4 / 5	()
Précision des rapports du début des travaux au 31 mars (11 % à 20 %)	3 / 5	()
Précision des rapports du début des travaux au 31 mars (21 % à 30 %)	2 / 5	()
Précision des rapports du début des travaux au 31 mars (31 % à 40 %)	1 / 5	()
Précision des rapports du début des travaux au 31 mars (> ou = à 40 %)	0 / 5	()
Sans objet (S.O.)		()

Ingénierie des ponts - surveillance

Fournisseur

Nom du fournisseur :

N° de contrat :

N° de dossier :

Établissement et suivi des honoraires :	Note	Résultat	/ 5
---	------	----------	-----

Détermination des honoraires et des dépenses requis pour chaque étape en collégialité avec les représentants du MTQ et avec célérité de façon à assurer le bon fonctionnement du mandat. Assurer un suivi adéquat dans la projection et l'état des honoraires, et production d'une facturation dans les délais convenus.

Excellent : cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse substantiellement le niveau de qualité recherché pour cet élément	5 / 5	()	
Plus que satisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur dépasse le niveau de qualité recherché pour cet élément	4 / 5	()	
Satisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur répond en tout point au niveau de qualité recherché pour cet élément	3 / 5	()	
Insatisfaisant : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, pour quelques éléments importants, le niveau de qualité recherché pour cet élément	2 / 5	()	
Médiocre : cette note est accordée lorsque le fournisseur n'atteint pas, sur plusieurs éléments, le niveau de qualité recherché pour cet élément	1 / 5	()	
Nul : cette est accordée lorsque le fournisseur n'atteint nullement le niveau de qualité recherché pour cet élément	0 / 5	()	
Sans objet (S.O.)		()	